

Groupama Gan Pierre 1

NOTIFICATION DE MODIFICATION DU PROSPECTUS

Conformément à l'instruction 2011-23, la société de gestion vous informe :

1. de la mise en place d'une convention de délégation de la gestion financière de la poche mobilière de l'OPCI Groupama Gan Pierre 1. Le délégataire nommé est :

Groupama Asset Management

25, rue de la Ville-l'Évêque
75008 Paris

2. de la prise d'effet de cette délégation à partir du 2 mars 2020,
3. du recours à l'agence de notation Fitch en complément de Standard & Poor's et Moody's,
4. de la possibilité d'investir sur des obligations « callable » ou « puttable ».

La société de gestion
Groupama Gan REIM